



MACKENZIE
Placements

Dons + Subventions + Croissance

Aidez vos clients à créer un programme de dons

Programme philanthropique Mackenzie



Le Programme philanthropique Mackenzie a été conçu de façon à proposer aux clients des conseillers une méthode pratique d'intégrer les dons caritatifs à leur plan financier global, tout en offrant des avantages fiscaux immédiats. Ce guide séquentiel vous permettra d'appuyer vos clients lors de l'établissement d'un compte du Programme philanthropique Mackenzie.

1^{ère} étape | Établissement du compte

Il existe deux manières d'établir un compte, selon qu'il est établi auprès de Placements Mackenzie ou auprès de votre maison de courtage :

A Compte établi auprès de placements mackenzie

Pour commencer, vous et votre client (le « donateur ») devrez remplir les documents d'établissement de compte suivants :

Demande d'adhésion au programme et d'ouverture d'un compte

- Le donateur peut donner un nom à son compte à la section 2. D'ordinaire, le donateur choisit un nom en l'honneur de sa famille, d'un membre de sa famille, d'un ami, ou de lui-même (p. ex., Compte philanthropique de la famille Untel). Veuillez noter que le compte devra être identifié comme « Compte philanthropique » et non pas comme « Fondation ».
- Si aucun cotitulaire ou successeur n'est désigné, veuillez sélectionner « Recommandation de subvention permanente » à la section 4 pour que vos directives concernant les dons demeurent les mêmes indéfiniment (ou jusqu'à ce que vous soumettiez une modification à l'aide du formulaire Demande de modification de renseignements). Il est fortement recommandé que chaque donateur désigne un successeur disposé à assumer la responsabilité des décisions concernant les placements et les subventions.
- Si vous utilisez les séries FB, PPWFB, PWX ou O et souhaitez facturer des honoraires de services-conseils, veuillez remplir l'entente relative à la série :

Séries FB PWFB et PWX : Entente de compte de l'investisseur (disponible à l'adresse placementsmackenzie.com, sous Institut Mackenzie > Demandes et formulaires)

- Pour les comptes prête-nom – Vous et votre courtier devez signer.
- Au nom du client – Assurez-vous que la **Fondation de philanthropie stratégique** a été nommée comme investisseur dans l'entente. Un représentant de l'équipe de la Fondation signera au nom de la Fondation à titre d'investisseur.

Série O : Entente relative aux titres de série O (que vous pourrez obtenir auprès de votre grossiste)

- Assurez-vous que la Fondation de philanthropie stratégique a été nommée comme investisseur dans l'entente. Un représentant de l'équipe de la Fondation signera au nom de la Fondation à titre d'investisseur.

Formulaire de transfert de titres et Formulaire de transfert de fonds communs Mackenzie

- Chacun de ces formulaires doit être rempli selon qu'il s'agit d'un don de titres ou d'un don de fonds communs Mackenzie en nature.



B Compte établi auprès de votre maison de courtage

Comme pour tout nouveau client, votre maison de courtage exige que vous remplissiez des documents d'établissement de compte afin d'établir le compte de fondation dans ses registres. Le compte auprès du courtier peut être établi au nom du client ou au nom d'un prête-nom, selon les exigences de votre courtier.

Le compte créé pour le donateur doit être un compte de société enregistré au nom de la Fondation de philanthropie stratégique. Le donateur fait un don irrévocable et la Fondation de philanthropie stratégique est votre client.

2^e étape | Transmettre les documents d'établissement et le don

Envoyer ce qui suit à la Fondation :

- Formulaires remplis et signés par le donateur (tels qu'indiqués à l'étape 1A);
- L'entente relative aux honoraires de conseil (si vous utilisez les séries FB, PWFB, PWX ou O);
- Les formulaires d'établissement de compte du courtier (tel qu'indiqué à l'étape 1B);
- Le don (qui doit être d'au moins 10 000 \$);
- Le chèque (qui doit être émis à l'ordre de la Fondation de philanthropie stratégique).

Faire parvenir le tout à :

Fondation de philanthropie stratégique
180, rue Queen Ouest
Toronto (Ontario) M5V 3K1

3^e étape | Remplir les documents d'établissement du compte du courtier

Une fois les documents d'ouverture de compte reçus, la Fondation (votre client) remplira les documents d'établissement de compte du courtier (tel qu'indiqué à l'étape 1B) et vous les renverra avec :

- Un chèque au montant du don initial du donateur;
- Les instructions de placement pour le compte;
- L'entente relative aux honoraires de conseil dûment signée (si vous utilisez les séries FB, PWFB, PWX ou O);
- Notre résolution de société à consigner dans vos dossiers.

Vous avez maintenant tous les documents nécessaires pour établir le compte sur le système de votre courtier, ainsi que les fonds pour effectuer un achat au nom de la Fondation.

4^e étape | Souscrire un fonds commun Mackenzie admissible

Par le biais de Fundserv, placez une commande d'achat d'un fonds Mackenzie admissible au nom de la Fondation.

Mackenzie fera parvenir un avis d'exécution à la Fondation et au courtier.

5^e étape | Trousse de bienvenue

La Fondation enverra, à vous et au donateur, les documents suivants :

- Lettre de bienvenue;
- Reçu fiscal pour le montant du don.



Les dons commencent par une conversation

Pour toute question, veuillez communiquer directement avec nous au 1-866-445-6763 ou à l'adresse foundation@scgf.ca.

Réservé aux conseillers. Aucune partie des renseignements contenus aux présentes ne peut être reproduite ou distribuée au public, car ces renseignements ne sont pas conformes aux normes applicables sur les communications de vente à l'intention des investisseurs. Mackenzie ne sera tenue aucunement responsable de tout conseiller qui communiquera ces renseignements aux investisseurs. Les placements dans les fonds peuvent donner lieu à des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les fonds ne sont pas garantis, leur valeur varie fréquemment et leur rendement antérieur peut ne pas se reproduire. Mackenzie a développé le Programme philanthropique Mackenzie conjointement avec la Fondation de philanthropie stratégique, une œuvre canadienne enregistrée. Les dons effectués en vertu du programme sont irrévocables et sont acquis par la Fondation. Les renseignements sont de portée générale et ne constituent en aucun cas des conseils fiscaux professionnels. La situation de chaque donateur est unique et les conseils doivent être prodigués par un conseiller. Veuillez lire le guide du programme pour connaître tous les détails du programme, dont les frais et charges, avant de faire un don.